



PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

- A. **Dans le cas d'un projet de transition professionnelle**, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement

1. Un questionnaire d'entrée (annexe 1)
2. Une évaluation sur simulateur ou en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

- B. **Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la catégorie B.**

Cette possibilité implique cependant deux conditions d'éligibilité :

- Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

Déroulement

1. Une attestation sur l'honneur (annexe 2) pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire » : Cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans.
2. Une évaluation sur simulateur ou en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE : www.eole-formationen.fr



PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION B

AVANT LA FORMATION

Moyen :

L'évaluation est réalisée sur simulateur pour les élèves n'ayant jamais conduit ou en voiture avec un enseignant pour les élèves ayant déjà conduit (en auto-école, permis étranger, permis invalidé...).



ÉVALUATION SUR SIMULATEUR

Durée :

Elle dure environ 60 minutes.

Détail des compétences évaluées :

Elle se décompose en deux parties :

- La 1^{ère} correspond à des renseignements d'ordre général concernant l'élève
- La 2^{ème} évalue les attitudes, les connaissances du véhicule, les habiletés ainsi que les compétences sensori-motrices (voir ci-après) :

Expérience de conduite	☆	☆	☆	☆	☆
Habiletés	☆	☆	☆	☆	☆
Attitude à l'égard de l'apprentissage	★	★	★	★	★
Attitude à l'égard de la sécurité	★	☆	☆	☆	☆
Respect des consignes	★	☆	☆	☆	☆
Compéhension / Mémoire	★	★	★	☆	☆
Observation / Perception	☆	☆	☆	☆	☆
Orientation	☆	☆	☆	☆	☆
Respect du Code de la route	★	★	☆	☆	☆
Trajectoires	☆	☆	☆	☆	☆
Connaissance du véhicule	★	★	★	☆	☆
Rapport au risque	★	★	★	☆	☆



ÉVALUATION EN VOITURE

Durée :

Elle dure environ 60 minutes.

Détail des compétences évaluées :

Elle se décompose en deux parties :

- La 1^{ère} correspond à des renseignements d'ordre général concernant l'élève.
- La 2^{ème} évalue des sous-compétences correspondant aux 4 compétences générales de la formation à la conduite (voir ci-après) :



Date :

Nom de l'élève :

Enseignant(e) :

- Thomas (Aut. : A1307800130)
- Sarah (Aut. A2109500230)
- Béatrice (Aut. A1407800330)

Évaluer le niveau d'un élève		
	Acquis	À travailler (commentaires)
Compétence 1		
Trajectoire		
Contrôles rétroviseurs +avertir		
Démarrages et arrêts (sol plat et en côte)		
Changer de vitesses		
MALD, demi-tour		
Compétence 2		
Lecture de la signalisation		
Placement sur la chaussée : -en marche normale -pour tourner à gauche -pour tourner à droite		
Adapter l'allure		
Détecter, identifier et franchir les intersections		
SG (contrôle, placement, prise de décision, allure d'approche)		
Les manœuvres		
Compétence 3		
Maintenir les distances de sécurité		
Evaluer la distance, la vitesse des autres usagers		
Savoir se comporter à l'égard des autres usagers		
Insertion, circulation, sortie voie rapide		
Compétence 4		
Conduite autonome		

Bilan :



Ces évaluations visent à la production d'un résultat conduisant à une proposition prévisionnelle d'heures de formation.

L'évaluation est signée par vous ou votre représentant légal et par l'enseignant.
Chaque partie conserve un exemplaire.

Un devis détaillé vous est proposé et si vous l'acceptez, le contrat peut être signé.

Le volume de formation défini à la suite de cette évaluation est susceptible d'être modifié, il peut être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de votre progression, votre implication ainsi que par la fréquence et régularité des heures de cours.

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, au moins un bilan de vos compétences est organisé permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

EN FIN DE FORMATION

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE : www.eole-formationen.fr